

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité–Justice

Ministère des affaires Economiques et du Développement



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/MOUDOUN/2026

**Recrutement d'un Chef d'Antenne Régionale de Kaédi
Projet MOUDOUN**

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de MOUDOUN, publié le 23 octobre 2020.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat de **services d'un Consultant individuel – Chef d'Antenne Régionale de Kaédi.** L'objectif de la mission est d'assurer la gestion, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités du Projet MOUDOUN dans la zone d'intervention couverte par l'Antenne Régionale de Kaédi, notamment les villes de Kaédi, Rosso et Sélibabi.

3. Description de la mission :

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur Adjoint , le Chef d'Antenne Régionale de Kaédi sera chargé notamment de :

- Assurer la gestion administrative et la coordination générale de l'Antenne Régionale de Kaédi ;
- Superviser techniquement les investissements du Projet (infrastructures municipales, gestion des déchets, réduction des risques d'inondation, etc.) ;
- Superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités du Projet dans les villes de Kaédi, Rosso et Sélibabi ;
- Assurer la coordination avec les autorités administratives déconcentrées et décentralisées ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes locales (acteurs publics, privés et société civile) ;
- Superviser les chantiers, les bureaux de contrôle, les prestataires et les assistances techniques ;
- Appuyer la dynamisation économique et sociale et promouvoir les partenariats locaux ;

- 
- Assurer le suivi des sauvegardes environnementales et sociales ;
 - Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication du Projet ;
 - Assurer le reporting technique et financier périodique auprès de la CCP ;
 - Représenter le Projet MOUDOUN au niveau régional auprès des autorités et partenaires.
 - Les détails complets de la mission figurent dans les Termes de Référence (TDR).

Pour plus de détails, voir les termes de référence (TDR) détaillés de la mission, publiés avec le présent AMI

4. Profil et qualifications requis

Qualifications académiques :

- Diplôme d'enseignement supérieur (minimum **Bac +5**) en Génie civil, Travaux publics, Hydraulique, Assainissement ou domaine équivalent.

Expérience professionnelle :

- Minimum **8 ans d'expérience** dans les projets d'infrastructures ;
- Au moins **3 ans d'expérience** dans un poste similaire ou assimilé avec responsabilités managériales ;
- Expérience dans des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds (atout) ;
- Expérience dans les projets municipaux ou de gestion des risques climatiques et environnementaux (atout). Maîtrise du cycle de projet (planification, exécution, suivi-évaluation)

Compétences :

- Solides capacités en management et coordination d'équipes pluridisciplinaires ;
- Bonne connaissance du processus de décentralisation et du contexte socio-économique mauritanien ;
- Maîtrise des sauvegardes environnementales et sociales ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Parfaite maîtrise du français (écrit et oral) et bonne connaissance des langues nationales ;
- Rigueur, intégrité, sens de l'organisation et aptitude au travail en équipe.

5. Lieu, durée et conditions de la mission

Le poste est basé à **Kaédi**, avec des déplacements fréquents à **Rosso et Sélibabi**, ainsi que dans l'ensemble des zones d'intervention du Projet MOUDOUN selon les besoins.

La mission s'étendra jusqu'à la clôture du Projet MOUDOUN, prévue le **31 décembre 2027**, sur la base d'un contrat annuel, renouvelable sous réserve d'une performance jugée satisfaisante.

L'âge limite des candidats est fixé à **61 ans au 31 décembre 2025**.

6. La CCP/MOUDOUN invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les consultants peuvent s'associer, pour améliorer leurs qualifications.

7. Les critères de présélection porteront sur la formation les années d'expérience, l'expérience pertinente, les capacités en management et coordination d'équipes pluridisciplinaires, expérience de projet avec les bailleurs multilatéraux. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :

Critère	Sous-critère / Description	Barème / Points	Méthode de vérification
1. Formation académique	Diplôme : Bac +5 au moins en Génie civil, Travaux publics, Hydraulique, Assainissement ou domaine équivalent Si bac-5 : pas éligible	20 pts	Diplômes académiques présentés
2. Expérience générale	Années d'expérience dans les domaines en lien avec le poste (infrastructures, gestion de projet, décentralisation, environnement, gestion de risques, projets municipaux ou équivalents)	10 pts (1 pt par année jusqu'à 15 ans maximum)	CV et attestations de travail
3. Expérience spécifique	Bonne connaissance des projets d'infrastructures (routes, bâtiments, eau, énergie, etc.)	10 pts	
	Expérience dans un poste similaire avec responsabilités managériales (≥3 ans)	15 pts	CV et attestations de travail
	Expérience dans des projets financés par des bailleurs multilatéraux (Banque mondiale, IDA, etc.)	10 pts	CV et attestations, description des projets
	Expérience dans des projets municipaux ou de gestion des risques climatiques/environnementaux, poste en lien avec la Maîtrise du cycle de projet (planification, exécution, suivi-évaluation)	5 pts	CV et attestations, description des projets
4. Compétences techniques	Management et coordination d'équipes pluridisciplinaires	10 pts	CV et références
	Connaissance de la décentralisation et du contexte socio-économique mauritanien	4 pts	CV, lettre de motivation, expériences locales
	Maîtrise des sauvegardes environnementales et sociales	4 pts	CV, TDR ou attestations
5. Compétences linguistiques et communication	Maîtrise du français écrit et oral	5 pts	CV, lettre de motivation
	Connaissance des langues nationales	3 pts	CV, lettre de motivation
Connaissance informatique	World Excel Power point Ms Project	4pts	
Total		100 pts	

Barème d'éligibilité

- ≥ 70 points : admissible pour la phase suivante
- 50 – 69 points : à considérer si peu de candidats disponibles (moins de 5 candidats)
- < 50 points : non retenu

Vérification documentaire obligatoire : seules les expériences attestées seront prises en compte

- 2
8. La sélection sera conduite conformément aux dispositions des Règlements de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (IPF), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, applicables aux Consultants individuels.
 9. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale de juillet 2016 (« Règlements »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.
 10. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de coordination du Projet MOUDOUN en adressant, directement à travers la plateforme leurs demandes d'éclaircissements éventuelles. Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront publiées sur la plateforme et peuvent être consultées par tout visiteur. Les soumissionnaires sont invités à consulter les réponses aux éventuelles demandes d'éclaircissement reçues qui seront publiées sur la plateforme.
 11. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
 - Une **lettre de manifestation d'intérêt** signée ;
 - Un **CV détaillé et actualisé** ;
 - Copie des diplômes (Bac et diplômes académiques)
 - Les **attestations de travail ou de services faits** correspondantes (toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte) ;
 - Une copie de la **pièce d'identité nationale** ou document équivalent.
 12. Les manifestations d'intérêt seront déposées à l'adresse: **Ilot Nasser lot n°173 Ksar Ouest**, Téléphone : (222) 45 29 06 93 ou envoyées par mail ccp@moudoun.mr avec copie à djiigo@moudoun.mr
 13. La date limite de remise des manifestations d'intérêt est fixée au **19/02/2026 à 12h**.

Nouakchott le 30/01/2026
Le Coordonnateur de MOUDOUN



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité–Justice



**Ministère des affaires économiques et du Développement l'Economie et des
Finances**

**Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Décentralisation et au
Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN)**

**Termes de référence du Chef de l'Antenne Régionale de Kaédi du
Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes
Intermédiaires Productives (MOUDOUN)**

Juin 2025

I- Contexte Justificatif

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour un nouveau projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives (Projet Moudoun).

Ce projet vise les principaux objectifs suivants : améliorer la productivité des villes intermédiaires et renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie.

Ces objectifs seront atteints à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement des capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local.

Le Projet comprend quatre composantes : Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique, Renforcer la Décentralisation et les capacités des collectivités territoriales ainsi que la politique de déploiement des ressources, Gestion du projet et intervention d'urgence contingente.

La composante « amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services » du Projet est subdivisée en deux sous composantes : Infrastructures et services urbains résilients pour le développement économique dans les villes sélectionnées qui financera les investissements dans les infrastructures et services d'appui à la croissance et au développement économique, y compris des investissements qui contribuent à l'attractivité des villes pour les affaires et les emplois .Il s'agit principalement des routes urbaines, des systèmes urbains d'évacuation des eaux, des extensions des réseaux électriques et de l'éclairage public, des réseaux d'adduction d'eau, des infrastructures de gestion des déchets solides ou liquides, des équipements communautaires ou culturels, des équipements marchands, des espaces publics ,des parcs ;des équipements d'assainissement, des garderies pour enfants, et Électrification urbaine et rurale qui contribuera à accroître l'accès à l'électricité pour les ménages au moyen de mini-réseaux hybrides photovoltaïques solaires et d'extension des réseaux d'électricité existant.

Le Projet MOUDOUN a été restructuré en 2023 dans le cadre du « Plan de riposte » adopté par le Gouvernement suite aux inondations de 2022 : (i) une nouvelle sous-composante 1.3 "Réduction des risques d'inondation en milieu urbain et redressement résilient" a été ajoutée et (ii) un financement additionnel a été obtenu pour financer un certain nombre d'actions dans les deux villes de Rosso et Kaédi, (iii) une prolongation du projet jusqu'en décembre 2027 a été adoptée.

Également la nouvelle reconfiguration du dispositif de coordination et gestion du Projet prévoit la mise en place d'une Antenne Régionale dans la ville de Kaédi qui devra couvrir les 3 villes de Kaédi, Rosso et Sélibaby. La mise en place de cette antenne vise à rapprocher le pilotage opérationnel du terrain et des communes bénéficiaires, et à améliorer l'efficience local du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre des différentes composantes du Projet, la CCP / Moudoun, consciente du fait que la réussite des investissements dépend fortement de la qualité de la coordination de proximité, envisage par les présents termes de référence, de renforcer les communes bénéficiaires du Projet par le recrutement d'un chef de l'Antenne Régionale de Kaédi qui sera chargé d'assurer l'encadrement et le suivi de la mise en œuvre des activités du Projet conformément aux accords de financement.

II. Objectifs et étendue de la mission

❖ Objectifs de la mission :

L'objectif de la présente mission est d'assurer, pour le compte de MOUDOUN, la mise en œuvre des programmes et activités prévus et leur suivi et évaluation.

A ce titre la mission a pour principaux objectifs de :

- ✓ Assurer la gestion et la coordination de l'antenne Régionale de Moudoun à Kaédi , en veillant à la bonne marche de l'ensemble des activités du Projet et à l'atteinte des objectifs dans les respects de la qualité, des délais, du budget, de la durabilité et des normes environnementales et sociales.
- ✓ Assurer une supervision de proximité des chantiers, des bureaux de contrôle et des prestataires.
- ✓ Coordination avec les représentants des autorités déconcentrées (Wilaya et Moughata) et décentralisées et les différentes institutions intervenant localement.
- ✓ Coordonner les acteurs locaux (publics, privés ainsi que la société civile) et promouvoir les synergies et partenariats dans le but d'une amélioration à l'accès aux services locaux des collectivités locales (notamment en matière de planification et de gestion des services publics).
- ✓ Appuyer la dynamisation et la promotion des opportunités de développement économique et social dans la zone d'intervention du Projet Moudoun couverte par l'Antenne régionale de Kaédi (Kaédi, Rosso et Sélibaby) .

❖ **Etendue de la mission :**

A ce titre, sous la responsabilité directe du Coordinateur adjoint de MOUDOUN et en coordination avec le chef de Pôle Technique, le Responsable du Renforcement de la Décentralisation et des Capacités des Collectivités Locales et le responsable des sauvegardes environnementales et sociales, le Chef d'Antenne exerce les activités suivantes sans qu'elles soient exhaustives :

1. Pilotage et management de l'Antenne régional de Kaédi
2. Supervision technique des différentes phases des investissements réalisés par le projet Moudoun dans sa zone d'intervention (reduction des risques d'inondations, gestion des déchets, infrastructures municipales)
3. Rapportage et compte rendu auprès du siège de la CCP.

III. Mandat et position du Chef d'Antenne Régionale :

Le chef d'Antenne Régionale dirige et gère l'Antenne Régionale de Kaédi.

Sous l'autorité du Coordonnateur adjoint du Projet MOUDOUN, le Chef d'Antenne travaille en étroite collaboration avec l'équipe de la CCP (MOUDOUN) et plus particulièrement avec le Chef du Pôle Technique, responsable des opérations, de suivi évaluation et les autres responsables sectoriels (infrastructures, environnement, renforcement des capacités, secteur privé et gouvernance...).

Il assure en coordination avec le Chef de pôle Technique de la CCP, le suivi et la supervision des activités de mise en œuvre des composantes du Projet au niveau des villes de Kaédi, Rosso et Sélibaby.

Il assure l'interface de proximité auprès des Autorités administratives, des services déconcentrés, des collectivités territoriales et des autres parties prenantes en vue de la prompte réalisation des activités programmées. Il doit aussi impulser les capacités de maîtrise d'ouvrage locale et appuyer la dynamique économique locale.

Il gère et coordonne le personnel de l'Antenne Régionale dont il est le responsable hiérarchique. Ce personnel comprend en plus du Chef d'Antenne, un(e) assistant(e) comptable et administratif(ve), divers Assistants Techniques/ingénieurs en fonction des activités sectorielles en cours, ainsi que le personnel d'appui (chauffeur, femme de ménage, planton, gardiens). Les ingénieurs/techniciens communaux de sa zone, mis en place par le projet Moudoun, relèvent hiérarchiquement du Chef d'Antenne.

A ce titre, il :

1. Assure, avec le Coordonnateur adjoint de la CCP, la conception/élaboration, budgétisation, planification, la préparation du PTBA de l'Antenne Régionale
2. Assure la gestion courante des activités et du personnel de l'Antenne régionale
3. Assure l'interface du Projet vis à vis des différentes parties prenantes au niveau régional de son ressort,
4. Il exécute et coordonne la mise en œuvre du plan d'action de l'Antenne Régionale et des activités du Projet programmées dans les 3 villes,
5. Supervise l'exécution des Marchés de travaux de son ressort conclus dans le cadre de la mise en œuvre des composantes du Projet,
6. Supervise les activités des Maîtres d'œuvre et des Assistances techniques mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre des composantes du Projet,
7. Suit les notifications de crédits adressées aux receveurs municipaux dans le cadre de l'exécution des engagements du Projet,
8. Assure le suivi de l'ensemble des activités du Projet et tient informé le Coordinateur des avancements, des problèmes éventuels et solutions possibles ;
9. Participe à la validation des Services faits et à l'approbation des rapports d'activités des différents prestataires dans les villes concernées, et veille à la bonne marche des prestations locales
10. Assure les diligences en matière de sauvegardes environnementales et sociales inhérentes à l'exécution des sous projets d'infrastructure, d'aménagement et d'assainissement financés par le Projet MOUDOUN,
11. Assure le relai des mesures relatives à l'égalité du Genre conduites par le Projet,
12. Assiste les bénéficiaires locaux dans le cycle des appels à la concurrence et à l'exécution des prestations,
13. Travaille avec les responsables concernés pour l'atteinte des objectifs et l'achèvement des indicateurs touchant le Projet ;
14. Représente le Coordinateur localement en toutes circonstances utiles auprès des autorités.
15. Participe à la mise en œuvre de la stratégie communication du Projet.
16. Gère les relations avec la presse locale, radio FM et TVM antenne pour une meilleure visibilité des activités du Projet.
17. Promeut les partenariats et les synergies au niveau Communal à travers :
 - La coordination avec les acteurs locaux (publics, privés et civils) collaborant avec le Projet ;
 - L'implication effective des acteurs locaux dans tous les processus nécessitant leur contribution.
 - Proposition des appuis à la mise en place de partenariats en faveur des activités et objectifs du Projet ;
 - Concertation avec les autres intervenants dans le domaine du développement et exploration de toutes pistes de synergie et de collaboration.
 - Facilitation des contacts en servant d'interface entre les partenaires locaux et Moudoun
 - Transmission des informations aux parties concernées sous contrôle du Coordinateur.
 - Promotion d'un climat de relations durable et favorable du Projet avec toutes les parties prenantes.
18. Apporte appuis à la dynamisation économique et sociale aux Communes d'intervention :
 - Appuie le Coordinateur dans la promotion des opportunités locales d'investissements et d'affaires, en partenariat avec l'antenne régionale et les entités concernées.
 - Appuie les autorités locales, à travers un coaching, dans la réflexion, la formulation et la mise en œuvre de nouvelles initiatives et de partenariat contribuant au développement économique durable.
 - Organise l'accueil des investisseurs privés en relation avec l'antenne pour les rencontres avec les entrepreneurs locaux et les responsables des collectivités territoriales décentralisées.

19. Exécute toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur du Projet aura à lui confier dans la zone d'intervention du Projet en vue de l'atteinte des objectifs de ce dernier.

❖ **Obligations de rapports**

Le Chef d'Antenne est soumis à une obligation de rapports périodiques :

- ✓ Des rapports mensuels, de mission faisant état de la situation et de l'avancement des activités du projet Moudoun,
- ✓ Des rapports mensuels financiers, incluant toutes les pièces comptables requises.

Les rapports du Chef d'Antenne contribueront à l'élaboration des rapports d'activités périodiques de la CCP et de ses rapports de suivi financier (RSF) transmis au Coordinateur du Projet.

❖ **Devoir de réserve et confidentialité**

Le Chef d'Antenne est soumis à une obligation de réserve et ne peut engager la responsabilité du Projet sans passer au préalable par la voie hiérarchique. De même, il est astreint à la confidentialité, tel qu'exigé par le Gouvernement.

❖ **Prises en charge particulières**

Le Projet prendra à sa charge les éléments suivants :

- ✓ La totalité des frais de Mission du chef d'Antenne incluant les frais de voyage pour lui et sa famille (conjoint et enfants) ainsi que les frais de transport de ses biens personnels, à l'aller et au retour du lieu d'affectation
- ✓ Les équipements professionnels et bureautiques requis ;
- ✓ Les frais de télécommunications cellulaires du Chef d'Antenne, selon un plafond défini et appliqué au sein du Projet.
- ✓ Un véhicule de fonction, y compris entretien et carburant.
- ✓ Tous les frais de mission dans le cadre de sa fonction.

❖ **Lieu, durée de la mission et rémunération du Chef d'Antenne**

- Le poste sera basé à Kaédi avec des visites fréquentes à Selibaby et Rosso. Le Chef d'Antenne est appelé à se déplacer aux besoins dans toutes les Régions d'intervention du Projet Moudoun.
- La mission du Chef d'Antenne s'étendra jusqu'à la clôture du Projet MOUDOUN (31 Décembre 2027), sous réserve d'une bonne performance
- La confirmation et le renouvellement du contrat seront conditionnés par une évaluation de performance du Consultant qui sera conduite après une période d'essai de 6 mois, ensuite annuellement
- Le Consultant sera rémunéré sur une base forfaitaire mensuelle à définir avec le Coordinateur du Projet.
Cette rémunération sera établie dans le contrat de services, lequel doit prévoir également les autres engagements pris en charge par MOUDOUN.

III. Profil du Chef d'Antenne Régionale :

Pour accomplir la présente mission, la personne à recruter doit être titulaire d'un diplôme supérieur équivalent au moins à (BAC + 5) dans l'un des domaines : Génie civil, travaux publics, Hydraulique et assainissement.

Le Chef d'Antenne devra également justifier des expériences et aptitudes suivantes :

- ✓ Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la Gestion et l'administration des Projets ;
- ✓ Expérience en gestion dans des postes similaires ou pertinents : avoir servi dans un poste similaire ou apparenté avec responsabilités de gestion de personnel dans le cadre de Projets similaires pour une durée de trois (03) ans au moins ;
- ✓ Disposer de capacités en management, administration, gestion ou équivalent ;
- ✓ Une expérience avec la gestion des projets financée par la Banque Mondiale ou autres bailleurs sera un avantage ;
- ✓ Expériences dans des projets de gestion de risques climatiques et catastrophes naturelles, d'infrastructures municipales financés par des bailleurs de fonds seraient un atout ;
- ✓ Connaissance du contexte socio-économique de la région d'intervention ;
- ✓ Expérience probante en conduite d'équipe pluridisciplinaire ;
- ✓ Bonne connaissance de la décentralisation en Mauritanie sera un atout ;
- ✓ Bonnes connaissances des diligences en matière de sauvegardes environnementales et sociales,
- ✓ Connaissance de l'environnement juridique national, notamment les textes régissant l'urbanisme, l'environnement, la Décentralisation, la maîtrise d'ouvrage et la passation des Marchés publics.
- ✓ Grande capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation ;
- ✓ Méthodique, rigoureux, intègre ;
- ✓ Une parfaite maîtrise de la communication tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- ✓ Une parfaite maîtrise de l'outil informatique et bureautique ;
- ✓ Une parfaite maîtrise de la langue Française et très bonne connaissance des langues National.
- ✓ Ouverture d'esprit et optimisme,
- ✓ Rigueur,
- ✓ Flexibilité
- ✓ Aptitude au travail en équipe ;
- ✓ Honnêteté

IV. Obligation de l'administration (Projet MOUDOUN)

L'administration (Projet MOUDOUN) s'engage à :

- Mettre à disposition du Chef d'antenne l'ensemble des documents, outils et équipements nécessaires à l'exécution de sa mission.
- Assurer la mise à disposition en temps voulu des ressources financières et logistiques nécessaires au bon fonctionnement de l'antenne.
- Garantir un flux d'information régulier et transparent entre le siège et l'antenne.
- Faciliter l'intégration du Chef d'antenne et de son équipe auprès des autorités administratives locales, ainsi que des partenaires techniques dans la zone d'intervention."